

PROTOCOLE SANITAIRE DU CENTRE DE LOISIRS

En raison des conditions sanitaires actuelles, les modalités d'organisation du Centre de Loisirs sont particulières. En voici les détails (merci de prendre connaissance de la totalité de cet imprimé) :

L'Accueil des enfants (arrivée/départ) :

Les personnes habilitées à amener ou à récupérer les enfants ne seront pas autorisées à entrer dans l'enceinte des Pôles. L'arrivée et le départ des enfants se feront, en présence d'un animateur à la barrière.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil. En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'enfant ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les enfants atteints de la Covid-19, testés positivement ou déclarés comme tel par un médecin ou dont un membre du foyer est cas confirmé, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

Les mêmes règles s'appliquent aux animateurs.

Le port du masque est obligatoire pour les animateurs tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Le port du masque n'est pas requis pour les enfants de moins de 6 ans sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la Covid -19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté, dans l'attente de leurs responsables légaux.

Les Activités :

Les activités seront organisées dans le respect du protocole sanitaire. L'ensemble des gestes barrières devra être appliqué par les enfants durant la journée.

Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 6 ans et plus dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs. Il appartient aux responsables légaux de fournir à leurs enfants les masques ainsi qu'un sac congélation pour permettre le stockage du masque lors de la prise des repas et des goûters.

2 masques par jour : 1 pour le matin et 1 pour l'après-midi

Les Inscriptions :

Elles se feront à la MJC sur rendez-vous, en une seule fois :

Une seule personne sera accueillie dans les locaux, avec port du masque obligatoire (à prévoir) et désinfection des mains.

Les enfants ne seront pas autorisés à accompagner le parent. L'inscription sera ferme et définitive ce jour là, il faudra donc prévoir à l'avance :

- les dates d'inscription du Centre, les jours de repas, les horaires de garderie si votre situation le permet,
- le paiement en totalité (attention pas de carte bancaire),
- le carnet de santé (vaccins à jour),
- le n° d'allocataire CAF si vous dépendez de cette Caisse,
- le N° MSA pour les ressortissants de cette Caisse ainsi que le dernier imprimé de votre Quotient Familial,
- les numéros de téléphone en cas d'urgence.

La prise de rendez-vous : Sur Doodle en cliquant sur le lien https://doodle.com/poll/d46qznnvrg3sza4y?utm_source=poll&utm_medium=link ou par téléphone pour ceux qui ne pourront pas utiliser ce lien.

RÈGLEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Tout enfant dont le montant intégral des frais d'inscription n'aura pas été réglé avant le début du Centre ne sera pas admis au Centre.

En cas de désistement, les sommes encaissées ne seront pas restituées sauf cas exceptionnel (à l'appréciation de la Direction du Centre).

Aucune modification n'est possible en cours de Centre en ce qui concerne l'inscription de l'enfant aux activités.

Toute absence devra être signalée avant 9h30 au secrétariat de la MJC au 02 33 39 04 42.

Tout enfant devant quitter le Centre avant les heures habituelles devra apporter une autorisation parentale.

Le non respect des horaires en ce qui concerne l'arrivée et le départ de l'enfant, conduira la MJC de Vimoutiers à décliner toute responsabilité en cas d'accident en dehors de ces horaires.

Il n'est pas possible d'inscrire l'enfant uniquement aux sorties (1 sortie=2 demi-journées d'inscription dans la même semaine).

L'inscription de l'enfant à la garderie sera étudiée en fonction de la situation familiale.

Les horaires de la garderie sont des horaires maximum (à partir de 8h le matin et jusqu'à 18h le soir) qui devront être respectés.

La réservation et le règlement des repas seront effectués à l'inscription de l'enfant.

Tout régime alimentaire spécifique signalé par les parents sera respecté (sur présentation d'un justificatif).

L'enfant devra apporter tous les jours un vêtement de pluie (et pour le centre d'été un chapeau de soleil) marqués à son nom.

En raison de certaines activités (peinture, plâtre etc...) il est fortement conseillé de vêtir les enfants avec des vêtements qui ne craignent pas.

L'enfant ne devra pas être en possession d'argent ni d'objets de valeur.

En cas de perte ou de vol d'objets personnels, la MJC ne sera pas responsable.

Les informations en ce qui concerne le Centre (sorties, mini-camps...) seront affichées sur le panneau d'informations ou sur la porte d'entrée.

En cas de traitement médical, les médicaments devront être confiés au directeur du Centre qui aura à sa charge le suivi du traitement médicamenteux prescrit par le médecin (l'ordonnance médicale sera également confiée au Directeur).

Tout enfant n'étant pas à jour de ses vaccinations ne sera pas admis au Centre.

Pour inscrire un enfant de moins de 6 ans, celui-ci doit être propre et scolarisé.

Les enfants inscrits au Centre des 3/5 ans doivent fournir un oreiller pour la sieste.

L'INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DES PRESENTES CONDITIONS